Programme de Formation

Prévention des situations d'agressivité et de violence au sein des établissements ESSMS

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne francophone souhaitant se former à la gestion des conflits et souhaitant apprendre à adopter les postures adéquates

Objectifs pédagogiques

Appliquer des mesures d'actions pour limiter un contexte de violence d'apparaître : discussion – négociation

Réagir en cas de violence présente : technique de dédouanement / technique d'auto défense

Réfléchir aux mesures de prévention au sein des établissements de soins

Description

Module 1 : Comprendre et prévenir les situations de violence en établissement de santé

État des lieux des violences dans les secteurs sanitaire, social et médico-social : enjeux et impacts sur les professionnels, les usagers et les organisations.

Cadre réglementaire et obligations des établissements en matière de prévention, de signalement et de traçabilité des évènements indésirables.

Identifier les différentes formes de violence : violences verbales, psychologiques, physiques et institutionnelles.

Comprendre les mécanismes et facteurs favorisant l'émergence des comportements agressifs au sein des structures de soins.

Développer une culture de prévention pour ne plus banaliser les actes de violence.

Module 2 : Identifier, analyser et gérer les situations conflictuelles

Reconnaître les signes précurseurs d'une montée en tension.

Différencier conflit, agressivité, violence et passage à l'acte.

Classifier et graduer les situations rencontrées afin d'adapter sa réponse professionnelle.

Identifier les conséquences des violences sur les professionnels, les équipes et la qualité de l'accompagnement.

Mettre en œuvre des techniques de désescalade permettant de prévenir l'aggravation d'un conflit.

Développer une communication adaptée favorisant l'apaisement et la sécurité de chacun.

Module 3 : Adapter sa posture face aux comportements agressifs

Comprendre les pathologies, troubles cognitifs ou psychiatriques susceptibles d'influencer les

comportements agressifs.

Repérer les facteurs déclencheurs liés à l'environnement, à la communication ou à l'état de santé de la personne accompagnée.

Adapter son comportement professionnel en fonction du niveau de risque identifié.

Définir des stratégies d'intervention respectueuses de la personne et sécurisantes pour les professionnels.

Renforcer sa capacité à garder une posture adaptée dans les situations de forte tension émotionnelle.

Module 4 : Préserver sa sécurité face à un risque de passage à l'acte

Connaître les principes de protection et de sécurité des professionnels.

Mettre en œuvre des techniques de dégagement et d'échappement adaptées aux situations de violence physique.

Adopter les bonnes postures pour limiter les risques lors d'une agression.

Analyser l'environnement afin d'anticiper les situations à risque et sécuriser son intervention.

Intégrer les principes de proportionnalité et de protection lors des interventions.

Module 5 : Gestion des situations complexes et mesures de protection

Comprendre le cadre juridique, éthique et déontologique des mesures de restriction de liberté.

Identifier les situations pouvant conduire à la mise en œuvre de mesures de protection exceptionnelles.

Différencier les mesures de contention physique, médicamenteuse et environnementale.

Évaluer les bénéfices, risques et limites des dispositifs de contention.

Mettre en œuvre une réflexion pluridisciplinaire autour de la prévention et de la gestion des situations critiques.

Module 6 : Simulations professionnelles et mises en pratique

Gestion d'une situation d'agression physique envers un professionnel.

Accompagnement d'une personne présentant des troubles neurocognitifs avec manifestations comportementales.

Gestion d'une situation conflictuelle avec un proche ou un membre de la famille.

Analyse des pratiques et débriefing collectif des situations simulées.

Mise en application des techniques de communication, de désescalade et de protection abordées durant la formation.

Exercices pratiques visant à renforcer les réflexes professionnels en situation dégradée.

Synthèse et plan d'action

Analyse des enseignements clés de la formation.

Identification des axes d'amélioration individuels et collectifs.

Élaboration de pistes d'action favorisant la prévention durable des situations de violence au sein de l'établissement.

Échanges autour des bonnes pratiques et des outils mobilisables au quotidien.

★ *Prérequis*

Aucun

Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une pédagogie active, participative et réflexive, favorisant l'appropriation des apports théoriques et leur mise en lien avec les réalités professionnelles des participants.

Les apports théoriques sont alternés avec des ateliers pratiques, des analyses de situations vécues ou professionnelles et des temps d'échanges individuels et collectifs. Les participants sont amenés à questionner leurs pratiques, à identifier les facteurs favorisant les situations d'agressivité ou de violence et à réfléchir aux réponses professionnelles adaptées.

Des temps de restitution et de mutualisation permettent de confronter les expériences, de partager les points de vue et de faire émerger des bonnes pratiques transférables au sein des établissements ESSMS.

La pédagogie privilégie ainsi l'expérimentation, l'analyse collective et la construction de réponses concrètes adaptées aux situations rencontrées sur le terrain.

Moyens et supports pédagogiques

Formation en présentiel : Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation diagnostique en début de formation au moyen d'un autopositionnement permettant d'identifier les connaissances initiales des participants. Cette évaluation permet d'adapter les échanges et les apports pédagogiques aux besoins du groupe.

Évaluation formative tout au long de la formation à travers les études de cas, mises en situation, analyses de pratiques, exercices d'application et échanges collectifs réalisés sous la supervision du formateur. Ces évaluations permettent de mesurer progressivement l'acquisition des compétences visées.

Évaluation sommative des acquis par un questionnaire de 10 questions portant sur les notions essentielles abordées durant la formation. L'obtention d'un score minimum de 70 % de bonnes réponses est requise pour valider les acquis de la formation.

Évaluation de la satisfaction des participants réalisée en fin de session au moyen d'un questionnaire de satisfaction permettant de recueillir leur appréciation sur les contenus, les méthodes pédagogiques, l'animation et l'atteinte des objectifs.

Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les compétences travaillées et les résultats obtenus aux évaluations.